

CHOIX

Appelé aux urnes, le peuple français peut choisir entre la reconduction du gouvernement actuel et l'installation d'une équipe de gauche. Le choix, en principe, ne devrait pas porter sur la politique étrangère qui, selon la Constitution, dépend essentiellement du Président de la République.

Mais voilà : avec l'Europe et l'euro, la politique étrangère rejoint la politique intérieure. On votera donc sur le rôle et les objectifs de la France en Europe.

Et dans le monde ? Quelle politique envers l'Afrique, ce Sud de l'Europe en mutation rapide, bientôt peuplé d'un milliard d'habitants ? Les partis en lice seront, comme d'habitude, tentés de faire l'impasse sur la question - malgré un bilan désastreux. Sauf le Front national, qui fait macérer les fruits haineux de cette faille.

Dans le temps trop court qui nous est laissé, nous lutterons contre cette omission catastrophique - en interpellant les candidats et les partis. Sans trop d'illusions sur les effets immédiats : la politique de l'autruche des états-majors quant aux conséquences du mépris franco-africain reflète une majorité de l'opinion, où se mêlent indifférence et désinformation. Mais les citoyens commencent à refuser la mise en cause des valeurs républicaines. Espérons que la campagne électorale convaincra les futurs députés qu'il est urgent de les faire respecter.

Quant à l'effet d'un changement de majorité sur ce qui nous préoccupe ici, nous laisserons à nos lecteurs électeurs le soin de le pronostiquer, nous contentant de très brèves interrogations.

En la matière, depuis le début de la décennie, les deux Présidents successifs ont mené les pires des politiques. La mort de Foccart permettra-t-elle un changement de cap chiracien ? Le Parti socialiste peut-il tourner la page Mitterrand, toute obscurcie du Rwanda, et afficher envers l'Afrique une politique réellement "étrangère" ? Dégagés de telles compromissions, le Parti communiste et les Verts pourront-ils et voudront-ils infléchir cette politique ?

SALVES

Réseaux en cage ?

Le Secrétaire général de l'Elysée Dominique de Villepin, présenté aux chefs d'Etat du continent comme le futur patron du « dossier Afrique » se donnerait pour objectifs, selon *Le Canard enchaîné* (09/04/1997), d'« assainir » les relations franco-africaines et de mettre au pas tous les réseaux qui y prospèrent.

Le tandem Juppé-Villepin, issu du quai d'Orsay, s'était déjà assigné cette tâche herculéenne en mai 1995. Il dut subir le *come back* foccartien¹. L'échec n'a pas tenu seulement au charisme de Foccart, mais au maillage de compromissions franco-africaines enserrant Jacques Chirac. Le déclin des dinosaures et la mort de leur parrain desserre peut-être les mailles. Mais le "prisonnier" ne chérit-il pas trop ses liens ? Et l'on a vu, par exemple, qu'un Marchiani menacé avait des arguments à faire valoir.

Enfin, de par sa proximité avec Chirac et le manque d'oxygène du « domaine réservé », de Villepin lui-même n'est pas, semble-t-il, resté insensible aux charmes, tics et préjugés de la Françafrique. On ne peut vaincre l'hydre sans renforts ou pressions extérieurs. Un gouvernement de cohabitation en introduirait-il ?

1. Cf. *Billets* n° 23, 24 et 30 et le *Dossier noir* n° 6, *Jacques Chirac et la Françafrique. Retour à la case Foccart ?*, L'Harmattan, 1995 (49 F à *Survie*).

Micmac inter-réseaux

Le 20 février, *L'Événement du Jeudi* livrait toutes les clefs des filières de recrutement de mercenaires serbes pour le Zaïre : « sous la houlette de Jacques Foccart », « à l'initiative de Fernand Wibaux » (l'adjoint de Foccart, basé à l'état-major de l'Elysée) ; « la connexion avec les Serbes aurait été l'œuvre d'un membre important de la DST », « au grand dam de la DGSE ».

Le 27 février, *L'Express* faisait le portrait du chef serbe, un certain « colonel Dominique » ou Malko. Aussi fut-on stupéfait de lire dans *Le Monde* du 29 mars, plus d'un mois après, ce papier inspiré « de sources militaires françaises » :

Auprès des forces armées zaïroises restées fidèles au maréchal Mobutu, il existe aussi des mercenaires étrangers, singulièrement des Serbes [...]. La présence de l'un d'entre eux, qui s'est fait appeler "colonel Dominic Yugo", a été détectée durant les derniers jours des combats qui ont, à la mi-mars, marqué la chute de Kisangani. [...]

Les services français ont cherché à identifier le "colonel Dominic Yugo" avec davantage de précision. Il pourrait s'agir - sous un autre pseudonyme - de l'un des Serbes qui ont servi d'intermédiaires lors de la mission que Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, a menée en Bosnie pour faciliter la restitution, en décembre 1995, de deux pilotes français [...].

Pas question des commanditaires français. Et le conditionnel (« il pourrait s'agir ») suggère que la DGSE n'en est encore qu'au stade des hypothèses - sur un sujet labouré depuis un mois par la presse internationale, à la suite de *L'EdJ*. D'où l'alternative : soit la DGSE ne lit pas les journaux, elle n'a rien compris au film *Mercenaires serbes au Zaïre* ; soit elle se moque du *Monde* et de ses lecteurs¹.

On penchait plutôt pour la seconde hypothèse : un cas exemplaire de désinformation. Mais *Le Figaro* du 7 avril nous détrompe : Fernand Wibaux a traité avec une curieuse société française, *Géolink* (sise à Aubagne), qui affiche de bonnes relations tant avec le clan Mobutu qu'avec les nationalistes serbes.

« Le relais est pris par le "colonel Dominic". Un personnage trouble que la DGSE mettra un certain temps à identifier. L'homme - d'origine yougoslave - aurait pourtant été au mieux avec un autre "service". "Dominic était sous contrôle de la DST", assure un spécialiste du dossier ».

Bref, il s'agirait d'un cas classique de "guerre des services". Associés sur ce coup tordu, les réseaux Foccart et Pasqua (Wibaux et Marchiani) auraient recouru à la DST. Court-circuitée dans "son" Afrique, la DGSE aurait pris un mois de retard sur le lecteur de *L'EdJ* !

Fureur à la Piscine. Et chez le tandem de Villepin-Juppé, que Foccart et Marchiani ont trop souvent doublé auprès de Chirac². On place sous surveillance le conseiller élyséen Fernand Wibaux !

Il est filé lorsque, le 23 mars, il rencontre dans un hôtel parisien le chef de l'expédition mercenaire franco-serbe, Christian Tavernier (*Le Canard enchaîné*, 16/04/1997)³.

Moralité : l'anarchie françafricaine mène à tout et n'importe quoi. « *Nous sommes discrédités pour longtemps* », conclut un consultant (*Le Figaro*, 07/04/1997).

1. Accessoirement : *Le Monde* lit-il ses confrères, ou ne fait-il confiance qu'en la DGSE ?

2. Cf. *Le Nouvel Observateur* du 10/04/1997.

3. Des esprits soupçonneux peuvent comprendre autrement cette distillation d'informations au *Figaro* et au *Canard* : l'Elysée et la DGSE voudraient faire porter le chapeau de la déroute zairoise au réseau Pasqua, et à un Wibaux dévalué par la mort de Foccart.

KABILA, 2°

Laurent-Désiré Kabila a su nouer avec le peuple zairois la première partie d'un contrat : clore le chapitre ouvert par Joseph-Désiré Mobutu, un tiers de siècle à fourvoyer le Congo de Lumumba vers un Zaïre dont l'« authenticité » se dévaluait comme la monnaie. Il est en passe de relever ce premier défi.

Reste le second : gouverner autrement une population qui a appris à compter sur elle-même, et à ne plus s'en laisser conter (cf. Lire, le livre de J.P. Peemans). Le succès sans précédent, à Kinshasa, de la journée « ville morte » du 14 avril montre que le terrain politique n'est pas aussi déserté que les positions militaires. Il faudra trouver des alliés pour gagner sur ce terrain-là, et ancrer un pouvoir durable. Nul doute, sinon, que les vaincus intérieurs et étrangers de ce curieux conflit ne se ruent dans la brèche.

Pour la bataille économique, il n'y a pas trop de souci à se faire. Pariant raisonnablement sur une réduction du chaos, les compagnies minières du monde entier votent Kabila. Et si, enfin, une partie des royalties servait à faire fonctionner l'Etat ?

Honni soit qui Mali tance

On se désespérait un peu : le pays ouest-africain qui résistait le mieux aux tentations de la « démocrature », le Mali, s'était fourvoyé dans un scrutin législatif douteux (13/04/1997). D'où un cycle de protestations, manifestations, menaces de boycott, etc.

Eh bien, la classe politique malienne continue de montrer la voie de la sagesse : le président Alpha Oumar Konaré a présidé une rencontre entre majorité et opposition, à l'issue de laquelle il a été décidé d'annuler le scrutin litigieux. Qu'en pensent les Déby, Baré, Bongo, Eyadema, Ould Taya, Biya,...

Brûlant Cameroun

La première échéance démocratique majeure de 1997, au Cameroun, le scrutin législatif, devrait se dérouler le 17 mai, huit jours avant le scrutin législatif français. L'Elysée devrait être trop préoccupé par l'échéance hexagonale pour interférer dans le jeu camerounais - qui reste périlleux.

Après avoir refusé l'installation d'une Commission électorale indépendante, le président Biya tente encore une fois de multiplier les irrégularités en faveur de son parti - à commencer par l'obstruction à l'inscription sur les listes électorales. Le contrôle des élections a été recentralisé auprès de la Cour suprême, inféodée au pouvoir. On a été jusqu'à contester la nationalité camerounaise de l'écrivain Mongo Béti, candidat à Mbalmayo, sa ville natale (*Le Nouvel Afrique-Asie*, 04/1997). Mais l'opposition est très vigilante.

Une autre diversion a été tentée : d'étranges attaques "rebelle" sont intervenues fin mars dans le Nord-Ouest anglophone, causant une dizaine de morts. Le SDF, principal parti d'opposition, a accusé le régime de vouloir « créer une situation de confusion et d'insurrection » pour se donner un motif de suspendre le scrutin (*Afrique-Express*, 03/04/1997).

Majorité tchadienne

Chef d'œuvre de la coopération électorale française, le processus de légitimation "démocratique" du dictateur tchadien Idriss Déby est achevé. En voulant rendre moins apparente la fraude électorale, lors du scrutin législatif, on avait visé trop juste : il manquait huit sièges au parti présidentiel pour avoir la majorité absolue à l'Assemblée.

Qu'à cela ne tienne ! Le 21 mars, la Cour d'appel a inversé la victoire, proclamée le 3 mars, de huit des candidats de l'opposition...

1. Cf. le *Dossier noir n° 8 : Tchad, Niger. Escroqueries à la démocratie*, L'Harmattan (49 F à Survie).

Popularité

Du 19 au 21 mars au Bénin, 4 500 soldats français, béninois, togolais et burkinabé ont pris part à des manœuvres communes, « une mission à dominante militaro-humanitaire »... Lors du défilé final, les troupes françaises ont été huées par la population.

« La sardine » à l'huile, Tarallo à l'eau

Depuis la disparition de Foccart, André Tarallo, « cerveau » d'Elf-Afrique et camarade de promotion de Jacques Chirac à l'ENA, est probablement - avec son vieux complice Omar Bongo - le Françafricain le plus influent. Il vient d'éviter de peu la prison, grâce à l'intervention du ministre de la Justice Jacques Toubon, et moyennant le versement de la plus grosse caution jamais exigée en France : 10 millions de francs.

Signe des temps : c'est un intermédiaire corse, le milliardaire André Guelfi - "cuisiné" par la juge Eva Joly dans le cadre de l'affaire Elf - qui a "donné" son co-insulaire André Tarallo. Lui qu'on surnommait « Dédé la sardine », depuis ses pêches miraculeuses en Mauritanie¹, est devenu « Dédé la balance »...² Une évolution peu goûtée de ses amis Pasqua père et fils (Charles et Pierre) qui, en filigrane, apparaissent à toutes les pages du dossier Elf (*Le Nouvel Observateur*, 17/04/1997).

Ainsi, les investigations du juge Eva Joly dans les tirelires françafricaines ont fait un bond. Mais la juge laisse entendre qu'elle ne s'éternisera pas à son poste...³ Une course de vitesse est engagée, où les pétro-présidents Bongo et Lissouba donnent des signes d'énerverment (ils sentent aussi dans leur nuque le souffle de Kabila).

Leur « Monsieur pétrole » Samuel Dossou, éminence grise du golfe de Guinée, est lui-même éclaboussé : Tarallo prétend qu'une partie des commissions délictueuses aurait servi à lui payer un avion ! « *Pour quelles raisons, s'est alors enquis le juge, est-ce que vous faites les courses de M. Dossou, vous le numéro un de l'exploitation-production chez Elf ?* ». Autant demander pourquoi la Françafrique existe !⁴ (*Le Canard enchaîné*, 16/04/1997).

1. Lui aussi : voir *Billets* n° 45.
2. André Tarallo lui-même a "lâché" au juge Joly le nom d'un autre pétro-Corse, Mathieu Valentini...
3. Elle est aussi en charge du dossier Isola 2000, où est impliquée la belle-fille de Jacques Toubon (cf. *Billets* n° 42). Selon le *Canard enchaîné* (02/04/1997), le procureur saisi de ce même dossier se serait vu proposer un poste par la chiraophile Compagnie générale des eaux !
4. Cela n'empêche d'ailleurs pas les coursiers, courtiers et autres *missi dominici* de faire eux-mêmes fortune. André Tarallo mène un train de vie pharaonique. Le juge Joly avait obtenu un carton de documents attestant de dépenses somptuaires, pour 45 millions de F. Le carton a disparu, des locaux mêmes de la Police judiciaire !

Navigation mixte

Tarallo a posé son gros chèque de caution, puis a sauté dans un avion - avec le PDG d'Elf Philippe Jaffré. Direction : le Gabon. Une fois encore, il fallait tenter de calmer Bongo, tellement "colère" qu'il a boudé les obsèques de Foccart ¹. Dès le 18 mars, Omar a fait porter, par l'ambassadrice du Gabon à Paris (l'épouse de Samuel Dossou), une lettre de protestation à son « parent » Chirac. Dans la nuit du samedi 29 au 30 mars, il a passé au Président français un long "savon" téléphonique, parlant d'« atteintes à la souveraineté du Gabon » (! !) et menaçant de « sanctions économiques » - en commençant par l'hôtel Crillon, dont il est le fastueux habitué.

Jaffré se mord les doigts d'avoir, par sa plainte contre son prédécesseur Le Floch-Prigent, déchaîné la justice ². Bongo lui a adressé une lettre d'une rare violence (*Le Monde*, 02 et 08/04/1997). Les "émirs" du golfe de Guinée tiennent le PDG d'Elf pour une « balance » (encore une !).

Mais l'Afrique change à toute allure. Avec la fin prochaine des « chasses gardées » du « pré carré », une nouvelle donne est probable dans la concession des richesses du sous-sol africain. Le "retraité" André Tarallo ³ fait mine de dépanner son ancien employeur, mais quitte le navire Elf. Avec Samuel Dossou, il installe avenue George-V une société, Petrodem, qui pourrait bien voguer grand large (*Libération*, 12/04/1997).

1. On ne résiste pas à en faire part : dans *Le Figaro* (20/03/1997), la nécrologie du fondateur de la Francafrique est signée Olivier POGNON. Pourtant, précise pieusement Alain Peyrefitte sur la même page, Foccart était un « homme modeste », ayant su conserver « son indépendance économique, comme patron d'une petite société d'import-export qu'il n'a jamais abandonnée »...
2. Cf. *Billets* n° 36. Autre dénomination prédestinée ? A deux pas de l'avenue Foch, le juge Joly a découvert un hôtel particulier. Acheté 45 millions de F, il a servi de support à une série de transactions ayant impliqué (entre autres) Maurice Bidermann, Mme Omar Bongo, Samuel Dossou et Loïk Le Floch-Prigent. Son adresse : 38 rue de la FAISANDERIE (*Le Monde*, 02/04/1997).
3. Qui reste président d'Elf-Gabon, et conseiller d'Omar Bongo - rémunéré, de son propre aveu, sur un compte suisse (*Le Canard enchaîné*, 16/04/1997).

Cléo de Saint-Cassette

Après les effets délétères du conflit Jaffré-Le Floch, les circuits de corruption qui gangrènent la politique française, intérieure et étrangère, seront-ils atteints par un nouvel épisode des rivalités Chirac-Pasqua ? Des notes confidentielles (les "blancs") des Renseignements généraux, établies entre 1993 et 1995 par le commissaire Brigitte Henri, sont distillées au juge Halphen par un "corbeau" issu probablement de l'entourage de l'ancien ministre de l'Intérieur.

Ces "blancs" sont explosifs. Ils parlent d'une vingtaine de comptes *Cléo* ouverts à l'Arab Bank, à Zurich. L'actionnaire majoritaire de cet établissement financier est le richissime premier ministre du Liban Rafic Hariri - grand ami de Jacques Chirac et grand amateur d'immobilier parisien (cf. *Billets* n° 34).

Les comptes *Cléo* recèlent une petite partie (mais pas la moins sulfureuse) du financement occulte du RPR - tendance Chirac. Ils abritent aussi bien des commissions sur les HLM parisiennes que des « transactions liées à des trafics d'armes mais surtout au blanchiment d'argent » (*Journal du Dimanche*, 06/04/1997 ; *Nouvel Observateur*, 10/04/1997). Un mélange détonant, du racket des marchés publics français à la grande criminalité internationale.

Livrer ces informations au juge Halphen est un coup de poker ou un chantage à très haut risque - pour celui qui le subit et celui qui le tente.

Crédit bananier

On se croirait au Cameroun - pays producteur de bananes, où le clan Biya a des mœurs bancaires assez relâchées.

Mais non : cela se passe en Martinique, département français d'Outre-mer. Les riches familles ("békés"), qui verrouillent l'économie insulaire, détiennent une banque privée, le *Crédit martiniquais*. Plusieurs de ces familles, dont le groupe bananier Fabre-Domergue, se comportent en débiteurs indelicats envers "leur" banque. Celle-ci se retrouve virtuellement en faillite. Mais les Fabre sont des intimes du ministre Bernard Pons, et la plupart des békés ont des entrées princières au RPR.

Les contribuables français seront donc requis de renflouer cette banque privée, ruinée par ses actionnaires (*Libération*, 21/04/1997). Mais pourquoi donc la presse étrangère dépeint-elle de plus en plus fréquemment la France en République bananière ?

Bâillon

Lors des sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme à Genève, la France affirme progressivement son leadership moral dans l'étouffement des droits de l'homme.

Rappelons la solennelle déclaration du ministre des Affaires étrangères devant l'Assemblée nationale (12/11/1995) : « Dans notre politique étrangère, les droits de l'homme jouent un rôle très important. [...] Le temps de la Realpolitik est fini ; il faut que notre pays se fasse l'interprète des valeurs qui lui viennent de son histoire dans ses rapports avec tous les pays du monde, grands ou modestes, puissants ou faibles. Nous le ferons en toutes circonstances, avec la plus grande clarté ».

« Avec la plus grande clarté », donc, la France a empêché à Genève que l'on évoque les violations des droits de l'homme dans la grande et puissante Chine (au Tibet notamment), comme dans le modeste et faible Tchad.

Les Pays-Bas y ont vu « un grave revers dans la perspective d'une politique étrangère commune » de l'Union européenne (*Libération*, 15/04/1997) : ils ont la vue si basse...

Le ministre du Commerce extérieur Yves Galland garde, lui, l'œil rivé sur sa calculette : « [notre réprobation de] *Tienanmen* nous a coûté 1 % de parts de marché en Chine », a-t-il regretté (*Le Monde*, 03/04/1997). Parti décerner un satisfecit (et réamorcer des ventes d'armes), le ministre de la Défense Charles Millon a été royalement traité.

Les Français seraient-ils néerlandophiles ? Le ministère de la Culture les a sondés sur le choix d'un thème central pour la célébration de l'an 2 000. Ils ont préféré, nettement : « *La France pays des droits de l'homme* ». Un vœu éliminé d'office, au profit d'un slogan-girouette : « *La France, l'Europe, le monde. Un nouveau souffle* » (*Le Canard enchaîné*, 09/04/1997).

Cachotteries

En cachette, Mitterrand se mêlait de la vie privée de ses concitoyens. C'est symptomatique de la dégradation des institutions. C'est désormais connu, et dénoncé. Cela n'a guère fait de morts.

En cachette, Mitterrand se mêlait des affaires des Rwandais. Le symptôme est aussi grave. On l'enfouit. Il a favorisé un génocide.

Comment ne pas approuver Lionel Jospin quand il exige : « *Il faut en finir avec ce secret monarchique dans notre pays, quel que soit d'ailleurs le président concerné* » (M6, 06/04/1997) ? Mais cela va-t-il jusqu'aux tabous du domaine réservé franco-africain ?

Fausse notes

* *Le Canard enchaîné* (09/04/1997) confirme : Jacques Chirac avait demandé à l'état-major français de préparer un débarquement en force à Kisangani pour, sous couvert d'urgence humanitaire, enrayer l'avance de la rébellion. Mais celle-ci a progressé plus vite que prévu.

* Le général Abacha, dictateur du Nigeria, renchérit dans la francophilie : il a fait transférer de Londres à Paris le siège européen de la société nationale des pétroles nigériens, la NNPC - un *must* de la corruption (*Afrique-Express*, 10/04/1997).

* La distribution de l'eau et de l'électricité gabonaises est tombée dans l'escarcelle de la CGE (Compagnie générale des eaux). Le ministre des Finances du Gabon parle de « *transparence la plus totale* » dans la « *recherche de l'intérêt général* ». (*Afrique-Express*, 27/03/1997).

(Achevé le 23/04/1997)

ILS ONT DIT

« A ceux qui nient que les liens entre la France et l'Afrique ont assurément été un succès après une décolonisation réussie, j'aimerais demander quelles autres puissances coloniales ont des rapports aussi confiants avec leurs anciennes colonies ? ». (**Jacques GODFRAIN**, ministre de la Coopération, in *Le Figaro* du 04/04/1997).

[*Il ne s'agit que d'un bref extrait d'un morceau d'anthologie à la mémoire de Jacques Foccart. Le fils spirituel s'est surpassé dans l'acrobatie rhétorique. Le problème, c'est que les sujets des « rapports confiants » ne sont pas les Français et les Africains, mais une « puissance coloniale » et ses « anciennes colonies », placées en location-gérance.*]

« Quousque tandem Kabila abutere patientia nostra ? [*Jusques à quand, Kabila, abuseras-tu de notre patience*] ». (**Un diplomate français** exaspéré, mais néanmoins latiniste et humoriste, paraphrasant la célèbre apostrophe de Cicéron à Catilina. In *La Croix* du 28/03/1997).

« En 1994, lors de l'opération Turquoise après le génocide au Rwanda, les autorités françaises avaient là l'occasion rêvée de faire le ménage dans la région des grands lacs. [...] Elles ont permis au contraire la fuite des miliciens, des ex-Forces armées rwandaises qui tenaient en otage des centaines de milliers de réfugiés, et provoqué ainsi ce qui se passe aujourd'hui. A l'époque, il est vrai, nous étions en pleine cohabitation, le ministre de la défense était François Léotard, un ami déclaré du président Mobutu qu'il défend encore aujourd'hui ! ». (**Guy PENNE**, sénateur PS, ancien "Monsieur Afrique" de François Mitterrand de 1981 à 1986, interview à *La Croix* du 18/04/1997).

[*Bon point : Guy Penne avoue la responsabilité de la France. Mauvaise manière : il défausse son ex-patron François Mitterrand sur François Léotard - qui pourtant, en 1994 au Rwanda, modéra les ardeurs guerrières de l'Elysée. L'histoire, et la redressement de la politique africaine de la France, ont de toute façon besoin de ce genre de déballage.*]

« [*La France a subi au Zaïre un*] échec [...] moral, parce que [...] notre pays a donné l'impression de soutenir jusqu'au bout un régime largement discrédité ». (**François LEOTARD**, président de l'UDF, in *Le Figaro* du 01/04/1997).

[*Si « amitié déclarée » il y a eu, elle n'empêche pas la lucidité...*].

Interview de **Paul KAGAME**, vice-président rwandais et ministre de la Défense, au *Soir* du 09/04/1997 :

« - *Le Soir* : D'aucuns disent que les pays de la région "ont pris leurs responsabilités". Etes-vous de cet avis ?

- **PK** : C'est tout à fait correct ! [...] Les pays de la région se sont entendus, nous ne l'avons jamais caché. [...] On a parlé de la désintégration du Zaïre : moi, je vois plutôt le pays se consolider. [...] Aujourd'hui, au moins la moitié des voisins du Zaïre approuve ce qui se passe. [...] Le soutien populaire dont jouit l'Alliance, n'est-ce pas une preuve du fait que les Zaïrois eux-mêmes souhaitent le changement ?

- *Le Soir* : Dans quelle mesure le Rwanda a-t-il participé à ce changement ?

- **PK** : Je vous donnerai une réponse complète et correcte d'ici un an. Je vous raconterai toute l'histoire. Ce qui est sûr, c'est que le Rwanda était préoccupé par le danger que représentaient les forces militaires qui opéraient depuis les camps de réfugiés avec la complicité des autorités zaïroises...

- *Le Soir* : Pour revenir au Zaïre, on a le sentiment d'une certaine vision panafricaniste ?

- **PK** : [...] C'est une bonne chose : le fait que les pays de la région s'impliquent dans la recherche d'une solution au Zaïre vaut mieux que l'intervention des forces occidentales [...].

[*Dans les neuf Etats voisins du Zaïre, deux régimes sont alliés à Mobutu : le Congo de Pascal Lissouba et la junte soudanaise. Le Centrafrique est empêtré dans sa guerre civile larvée. L'Angola soutient d'autant plus la coalition que l'ex-rébellion de l'UNITA combat aux côtés des Forces armées zaïroises (elle joue sa survie, à travers le maintien de ses bases arrières au Zaïre). Les cinq autres Etats souhaitent aussi la fin de l'ère Mobutu.*]

Selon La Croix du 18/04/1997, la stratégie des rebelles de Laurent-Désiré Kabila a été mise au point vers la fin de 1995, de concert entre le Rwanda et l'Ouganda, lorsque les exactions contre les Tutsis zaïrois ont commencé, sans susciter de réaction internationale].

« C'est [...] la Sécurité militaire [algérienne] qui est responsable de l'explosion de la violence. Entre février et avril 1992, elle a délibérément abattu une cinquantaine de policiers de la circulation pour mieux accuser les militants du FIS. A cette époque, les Algériens manifestaient tous les jours contre l'arrêt du processus électoral. Pour justifier la répression et expliquer les milliers d'arrestations islamistes, il fallait diaboliser les élus du FIS et pousser les plus extrémistes, qui n'attendaient que ça, à prendre les armes. [...]

Quelques jours après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, j'ai eu la confirmation qu'il avait été abattu par l'armée. Boudiaf voulait entamer un dialogue avec les dirigeants du FIS et s'opposait à la corruption. Il devenait gênant... [...] Je n'ai aucun doute sur la responsabilité de la Sécurité militaire dans les attentats à Paris, notamment les premiers, à Saint-Michel et aux Champs-Élysées. Des jeunes comme Khaled Kelkal ont été manipulés. La junte au pouvoir a peur que la France lui retire son soutien et elle la maintient sous pression pour l'en empêcher. Si jamais la France opérerait un changement, je ne serais pas étonné qu'il y ait un nouvel attentat. Le dernier, à Port-Royal, était une sorte d'avertissement... ». (Mohamed LARBI ZITOUT, ancien premier secrétaire de l'ambassade d'Algérie en Libye de 1991 à 1995, en exil à Londres. Interview à Ouest-France du 05/03/1997).

[Ce diplomate bénéficiait de toutes les informations importantes que lui communiquait le chef de la sécurité de l'ambassade, membre de la Sécurité militaire algérienne. Ces propos sans détours n'ont guère eu d'échos. Ils rejoignent pourtant certaines interrogations françaises. Au sujet de l'attentat de Port-Royal, le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré déclarait : « Il peut toujours y avoir manipulation. Nous n'excluons aucune piste »].

« [Au cœur de l'Europe, des paradis fiscaux comme le Luxembourg] gèrent en bons pères de famille les fortunes colossales des trafiquants dont ils tirent honteusement profit. [Leur secret bancaire] protège des regards indiscrets. Ceux des juges, bien sûr, mais aussi ceux des millions de chômeurs et des centaines de millions de citoyens dupés ». (Renaud VAN RUYMBEKE, au nom des 7 juges initiateurs de l'Appel de Genève, in Libération du 17/04/1997).

[Il sera en effet difficile aux citoyens européens de retrouver un minimum de confiance en leurs dirigeants politiques tant que ceux-ci, pour masquer leurs ressources occultes, organiseront en Europe même des "zones franches" financières, marquant ainsi leur sollicitude envers les grands fraudeurs, trafiquants et corrupteurs en tous genres. L'Europàfric luxembourgeoise fait bon ménage avec la Françafrique].

« A ma place, je protège le Premier ministre et le président de la République » (Michel GIRAUD, président RPR du Conseil régional d'Ile-de-France, siège d'un truquage géant des marchés publics. Cité par Le Canard enchaîné du 16/04/1997).

« Ce que je vous propose [...], c'est une morale politique retrouvée, avec des dirigeants qui donnent l'exemple ». (Jacques CHIRAC, intervention télévisée du 21/04/1997, annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale).

[Dans l'usage des deniers publics, français et étrangers, Jacques Chirac donne en effet un exemple insondable. Et la loi d'amnistie en gestation permettrait de « retrouver » passagèrement la morale perdue].

A FLEUR DE PRESSE

La Croix, La France mise en cause, 08/04/1997 (François JANNE d'OTHEE) : « Parmi les documents classifiés contenus dans le rapport du Sénat belge [sur le génocide rwandais et l'assassinat de 10 Casques bleus belges], quelques-uns mettent en cause la France. [...] [La] participation militaire française [...] va bien plus loin qu'il n'est admis officiellement. Deux militaires français mettraient le réseau téléphonique de Kigali sur écoute, surtout les téléphones des ambassades" [...]. Les conseillers français "organisent une campagne de dénigrement des Casques bleus belges". Témoignant devant la commission [sénatoriale], la journaliste Colette Braeckman a expliqué qu'aussitôt après l'attentat [contre l'avion d'Habyarimana], des coopérants avaient téléphoné à l'ambassade de France, où une voix anonyme leur répondit que c'étaient les Belges qui avaient tiré sur l'avion... Au Quai d'Orsay, on déclare ne pas être au courant ». [Evidemment, la Françafrique a pété les plombs !]

[Les deux derniers éléments sont accablants : ils attestent de participations françaises au complot génocidaire, qui prévoyait de tuer des Casques bleus belges pour obtenir le retrait de leur contingent].

L'Événement du Jeudi, Kabila, portrait d'un ennemi de la France, 20/03/1997 (Gérard PRUNIER) : « Kabila [...] "l'homme des Américains" [?] ». On se demande par où ils auraient pris cet ancien communiste qui a occupé toutes leurs mines et qui envisage déjà leur discret racket. Aujourd'hui, le Blanc compte de moins en moins dans les convulsions d'une Afrique qui se cherche. Pour le meilleur ou pour le pire, qu'il s'agisse de condottieri ou de civils novateurs, ce sont des Africains qui vont, de manière croissante, définir les formes du futur ».

The Independent, Les rebelles du Zaïre font apparaître une puissante force de changement en Afrique, 05/04/1997 (Mary BRAID) : « Quand la France, récemment, a essayé de prendre pied au Zaïre pour sauver Mobutu, les Etats-Unis l'ont stoppé.

De toutes les anciennes puissances coloniales européennes, la France est la seule, en Afrique, à s'accrocher obstinément à la notion d'empire, et à croire que son prestige international est indissociable de son influence sur ce continent.

Par delà une vaine parade sur la scène mondiale, M. Cornwall [de l'Africa Institute of South Africa] croit que le conflit de la France avec les USA relève d'une compétition pour les vastes ressources inexploitées de l'Afrique, en pétrole et minerais. Le Zaïre est riche en cobalt, cuivre et diamants. D'importantes réserves de pétrole ont été trouvées récemment en Angola et au Soudan [...]. "Les Français sont furieux après les Etats-Unis, [poursuit M. Cornwall]. Leur influence s'effondre comme un château de cartes. Et qui est responsable ? Ces Yankees à la traîne qui ne s'étaient jamais intéressés à ce continent".

L'animosité entre la France et les Etats-Unis est évidente. Leurs diplomates dans la région l'ont manifestée publiquement, ostensiblement. Mais, pour le professeur Jack Spence du Royal Institute for Foreign Affairs de Londres, cela tient plus à la paranoïa française qu'à la concurrence commerciale ou politique des USA. "L'Afrique est vraiment très bas dans l'échelle américaine des priorités", dit-il. "Je doute que le Président Clinton y accorde beaucoup d'attention".

Crawford Young, un spécialiste du Zaïre à l'Université du Wisconsin, repousse de la même manière les allégations d'un grand dessein américain. "Combien de fois Warren Christopher s'est-il rendu en Afrique ? ", demande-t-il.

La politique américaine dans la région, poursuit-il, est un exemple de politique préventive, par crainte d'un éclatement du Zaïre et d'une contagion de son instabilité aux pays voisins. "*L'intérêt américain est un intérêt négatif. C'est le souci aigu d'éviter un désastre humanitaire, qui provoquerait une coûteuse intervention internationale*".

Beaucoup restent sceptiques. Le rôle des intérêts commerciaux dans les événements actuels apparaîtra plus clairement avec le temps. Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est qu'un Zaïre renaissant, débarrassé de la corruption, pourrait devenir une locomotive économique pour toute la région.

Il a la capacité de fournir de l'énergie hydroélectrique à toute l'Afrique australe. D'après les géologues, on peut difficilement exagérer la richesse de ses réserves minérales. Que ce potentiel économique du Zaïre ait ou non interféré dans le conflit, on peine à imaginer qu'il soit resté inaperçu des gouvernements occidentaux et africains ».

Le Soir, La découverte de l'Afrique..., 08/04/1997 (Maroun LABAKI) : « Que sont-ils donc venus faire, ces quelque 2 000 *marines* [à Brazzaville], dans les parages de Kinshasa, qui ne compte que 350 citoyens américains ? Ont-ils vraiment débarqué là, en terre inconnue, pour empêcher les Français de sauver le régime du président Mobutu ? ». [*La réponse est : Oui*].

Croissance, Sortir du pré carré, 04/1997 (Christian TROUBE) : « L'Afrique francophone, aujourd'hui, s'affirme [...] comme un "*empire virtuel* [de] *magouilles réelles*". 42 milliards d'aide publique au développement, 23 accords de coopération militaire, une politique commerciale de rentes. Tout ça pour quoi, pour quel avenir ? Et dans quels buts ? A droite comme à gauche, on a régulièrement éludé les questions que tout citoyen est en droit de se poser. [...] Les projets [*de réforme*] s'engloutissent "*au cœur des ténèbres*" [...] d'officines mal identifiées.

Le résultat [...] : une francophobie [...] commence à poindre. [...] La France pourtant demeure pour des millions d'Africains une référence, une source permanente d'histoire et de culture. Elle peut le demeurer à condition de sortir de son pré carré et d'en finir avec ses encombrants protégés. Ce n'est qu'en laissant libre cours au destin africain qu'elle montrera sa grandeur. Quoi qu'il en coûte ».

LIRE

Dominique Franche, *Généalogie d'un génocide*, Ed. Mille et une nuits, 1997, 96 p.

Ce mini-livre à 10 F est un chef-d'œuvre. On ne peut prétendre s'intéresser au devenir de la région des Grands Lacs sans questionner l'idéologie ethnique qui a permis le génocide. Comme l'écrit l'auteur : « *Tout être humain doit tenter de comprendre dans quelles conditions d'autres êtres humains ont pu être amenés à commettre le mal absolu en niant l'humanité de leurs victimes et en renonçant, par là-même, à la leur* ».

Yolande Mukagasana, *La mort ne veut pas de moi*, Fixot, 1997, 268 p.

Le complément du livre précédent : l'interminable enfer vécu au printemps 1994, dans un quartier populaire de Kigali, par une femme traquée, seule rescapée de sa famille ; les différents degrés de soumission (parfois d'opposition) à la folie génocidaire.

Pierre-Olivier Richard, *Casques bleus, sang noir*, EPO, 1997, 216 p.

Pièces à l'appui, la description de la plus grande faillite de l'ONU : la permission d'un génocide au Rwanda, au printemps 1994, avec notamment le retrait des Casques bleus. P.O. Richard expose l'indifférence américaine, mais surtout les accablantes responsabilités françaises et belges. Celles aussi de l'ex-Secrétaire général de l'ONU, Boutros-Boutros Ghali. Un ambassadeur auprès de l'ONU résume la situation : « *La France était connue pour être prédisposée auprès du gouvernement hutu. Et Boutros est connu pour être prédisposé envers la France et vice-versa* ». Le voilà pressenti comme premier Secrétaire général de la Francophonie...

Jean-Philippe Peemans, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, 1997, 250 p.

Ou comment les Zaïrois ont survécu au mobutisme, en renforçant le rez-de-chaussée de leurs pratiques de subsistance et de leurs solidarités basiques. Cette résistance ne débouche pas seulement sur une considérable économie "informelle" : elle fonde des perspectives politiques, elle enracine l'aspiration à la démocratisation - que devra forcément prendre en compte le régime issu de l'actuelle rébellion.

Un enracinement trop ignoré par ces « *nouveaux experts en "organisation d'élections libres" qui semblent avoir temporairement remplacé les vendeurs de complexes industriels clefs sur porte des années 1960-1970 dans la promotion du modèle universel de développement à l'occidentale* ».

Ce livre, aux analyses souvent pénétrantes, ouvre quantité de pistes pour la compréhension du devenir des sociétés africaines.

Jean-Luc Porquet, *Les clandestins. Enquête en France, en Chine et au Mali*, Flammarion, 1997, 403 p.

Non une analyse ou un jugement de plus sur les clandestins, mais un passionnant reportage "de l'intérieur". Le regard sort transformé, et sans doute aussi les perspectives politiques.

TUERIES ET GENOCIDE

Y compris sous des formes édulcorées, la théorie annihilante du « double génocide » refléurait en France à propos du Rwanda. On ne peut éviter d'y revenir. Répondant à Marcel Kabanda dans Le Nouvel Observateur (10/04/1997, p. 30), Jean Daniel renvoie les crimes « dos à dos » : d'un côté le génocide de 1994, de l'autre les massacres dans le Kivu, ou les représailles dans le Nord-Ouest du Rwanda.

Le débat est obscurci par le fait que, tant chez ceux qui favorisent cette théorie que chez ceux qui la combattent, on trouve des motivations diamétralement opposées.

Le « double génocide » est la position de repli des négationnistes intelligents : ne pouvant nier le génocide, ils l'atténuent, l'excusent ou le justifient par une autre monstruosité, équivalente en nombre, mais cachée - donc plus perverse. Ces négationnistes comprennent des assassins, mais surtout leurs commanditaires, rwandais et étrangers, qui tentent de se reconstruire une respectabilité. Rappelons, comme le montre Yves Ternon¹, que la démarche négationniste est consubstantielle de la logique génocidaire.

Par ailleurs, un certain nombre d'organisations humanitaires ou de défense des droits de l'homme, laïques ou religieuses, sont à juste titre horrifiées par la poursuite des actes de vengeance, les flambées de représailles, les massacres de la guerre des camps, la mort de faim d'une partie des fuyitifs. Comparativement, les assassinats de rescapés du génocide (54 durant les 45 premiers jours de 1997) sont moins nombreux : tant de leurs proches ont disparu. Mais ces organisations ont vocation, légitimement, à davantage s'occuper des menaces sur les vivants que du souvenir des morts.

Il n'est pas question de critiquer leur indispensable combat pour que cessent les horreurs (il s'agit plutôt, on va le voir, de chercher à en accroître l'efficacité). Il faut cependant constater que leurs campagnes sont systématiquement "récupérées" par le groupe précédent (les "négationnistes"). Par ceux aussi qui, pour divers motifs politiques ou idéologiques, ont décidé que le FPR était le diable et les Tutsis une ethnie perfide.

Contre la théorie du « double génocide » se dressent ceux qui estiment que la mécanique génocidaire est une sorte de mal absolu, qui doit être combattu comme tel et ne peut être amalgamé à tous les crimes de la terre (ou de la guerre)². Une logique bestiale d'extermination est lancée, qui peut conduire des centaines de milliers de personnes à tuer leurs voisins, dans les tortures les plus abominables, avec l'approbation ou la passivité d'une majorité de la population. Ceux qui ont basculé dans une telle logique ne la répudient pas spontanément. Surtout si, dans leur entourage et à l'étranger, elle continue d'être justifiée ou absoute.

Bien sûr, ceux qui utilisent la réprobation du génocide comme instrument de pouvoir ou, pire, pour camoufler leurs propres crimes, cherchent à récupérer la militance précédente.

Comment, dans un Rwanda hors normes, œuvrer à la fois pour la justice et pour la paix ? Comment éteindre l'idéologie génocidaire, faire cesser les crimes contre l'humanité, arrêter le cortège des vengeances et représailles ? Sur de tels objectifs, il devrait être possible de rapprocher les militants de bonne foi.

Il nous semble que le meilleur moyen de réduire les représailles, et l'impunité qui les accompagne trop souvent, est justement de lutter farouchement contre la banalisation du génocide (et de ce génocide-là). Trop de militants des droits de l'homme, mal préparés au regain de l'abomination, semblent dépassés par la problématique des massacres et complicités collectifs : toute une colline, tout un quartier éradiquant une part d'eux-mêmes ; un pourcentage important de la population, jusqu'à 10 %, s'associant physiquement aux tortures et coups mortels ; la passivité des autres habitants, et, surtout, de la communauté internationale ; l'arrogance de groupes miliciens rentrés au pays, sûrs de ne faire qu'une bouchée des rares rescapés - tant, sur la colline, ils éprouvent la force du nombre.

Comment, abandonnés de tous au moment du génocide, les Tutsis ne miseraient-ils pas seulement sur la force, la vengeance ou une justice expéditive, s'ils ont le sentiment qu'après les avoir laissé massacrer, le monde les condamne ? Inversement, plus la communauté internationale (organisations multilatérales et ONG) sera intransigeante envers les responsables idéologiques et l'encadrement du génocide, plus le pouvoir de Kigali pourra mener une politique d'apaisement ; plus il sera possible de l'inciter à interrompre l'impunité vengeresse.

On en est très loin, tant du réalisme que de l'intransigeance. Quand Amnesty international publie un rapport sur le « déni de justice » des procès de Kigali (08/04/1997), au prétexte qu'ils ne respecteraient pas « les normes internationales », on cauchemarde. Alors que la communauté internationale, avec 150 000 milliards de F de revenus annuels, n'est pas capable de financer à Arusha plus d'une dizaine de procès « aux normes internationales », d'ailleurs à peine commencés, le pauvre Rwanda devrait trouver les moyens humains, organisationnels et financiers pour juger 100 000 prisonniers avec tous les moyens de défense et de recours³ ? Veut-on qu'ils meurent en prison avant d'être jugés ? Bien entendu, il faut faire le mieux possible. Mais, pour avoir une chance de faire entendre ses conseils, Amnesty devrait commencer par s'engager de manière significative et crédible contre l'impunité internationale des responsables du génocide (les Rwandais, mais aussi leurs sponsors européens), et contre la scandaleuse indigence du Tribunal d'Arusha.

Côté intransigeance, on n'est nulle part. La complaisance de la communauté internationale pour le stationnement de plus de 100 000 assassins à proximité immédiate du Rwanda, puis pour leur réarmement par Mobutu et ses alliés, ne pouvait que susciter une réaction d'autodéfense de Kigali - inévitablement plus brutale qu'une opération de police menée par des tiers au nom du droit international. Imagine-t-on le regroupement des SS et de l'appareil nazi à 10 km d'Israël ?

Il est indispensable d'inciter le gouvernement de Kigali à réaliser ce qui est son propre intérêt politique : la baisse des passions et de la violence "interethniques". Cela ne se fera pas en enfourchant les discours de la "dignité hutue". Même si leur degré de culpabilité fut très variable, les Allemands ont adopté, collectivement, un demi-siècle de profil bas : ils en touchent les dividendes.

Autrement dit, si l'on veut intervenir efficacement contre les exactions, il est indispensable de le faire dans le cadre d'un préjugé de sympathie, d'une solidarité basique : le crime contre l'humanité nous atteint tous ; nous devons (les Français en particulier) tenter avec les Rwandais de remonter d'un précipice. Ce ne peut être en donnant des leçons : elles ravivent forcément le "sentiment d'abandon", fondé, mais propice, s'il est alimenté par notre aveuglement, à encourager les tenants du "règlement de comptes".

Ceci dit, rien ne devrait désormais empêcher la livraison de secours aux innombrables réfugiés et déplacés, rwandais et zaïrois, du Zaïre oriental : l'obstruction actuelle, quelles que soient ses explications, revient, comme le souligne le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, à « tuer en affamant ».

1. L'Etat criminel, Le Seuil, 1994.

2. Survie est de ceux-là. Elle a inscrit dans ses statuts la lutte « contre les risques de banalisation du génocide ».

3. La communauté internationale, objecte-t-on, est entravée par ses contradictions. Le drame et le dénuement du Rwanda l'en exonèrerait ?

